

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
LE LUNDI 26 MARS 2018**

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 19 heures 30 à la salle municipale, le lundi 26 mars 2018, sous la présidence du maire, monsieur Rosaire Ouellet.

Sont aussi présents les conseillers suivants :

Madame Pascale G. Malenfant, madame Martine Hudon, monsieur Hubert Gagné-Guimond, madame Josée Michaud et madame Annie Sénéchal.

Madame Carole Lévesque est absente.

Il est constaté que les avis de convocation aux fins de la présente séance ont été remis à tous et chacun des membres du Conseil de la manière et dans les délais prévus par la Loi.

Il est prévu à l'ordre du jour le point suivant :

1. Appui au dépôt d'une demande de financement auprès du Fonds AgriEsprit de Financement agricole Canada (FAC) par la Ville de La Pocatière pour le développement d'infrastructures essentielles au boisé Beaupré.

72-03-2018

APPUI AU DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRÈS DU FONDS AGRIESPRIT DE FINANCEMENT AGRICOLE CANADA (FAC) PAR LA VILLE DE LA POCATIÈRE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES ESSENTIELLES AU BOISÉ BEAUPRÉ

CONSIDÉRANT QUE le boisé Beaupré est un centre nature appartenant à la Ville de La Pocatière qui permet la pratique d'activités de courte durée, soient le ski de fond, la raquette, la marche, la course à pied, le vélo de montagne et le fatbike;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de La Pocatière, la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et des bénévoles se sont impliqués pour apporter un nouveau souffle à cette infrastructure de plein air et qu'elle est de plus en plus utilisée;

CONSIDÉRANT l'entente de droit de passage signée en 2014 avec des propriétaires privés pour la pratique de raquette (en saison hivernale seulement);

CONSIDÉRANT QUE les utilisateurs sont entre autres les citoyens de la Ville de La Pocatière, de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, des municipalités environnantes, certains clubs utilisateurs (club Vélo de Montagne Kamouraska), des groupes d'intérêt de pratique (groupes de course à pied, groupes de marche et de raquette);

CONSIDÉRANT le besoin d'ajouter des places de stationnement en nombre suffisant pour pallier à la demande lors de la tenue d'activités offertes à toute la population;

CONSIDÉRANT QUE les priorités d'investissement sont mentionnées dans le formulaire de demande de financement présenté en annexe;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER HUBERT GAGNÉ-GUIMOND
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière appuie le dépôt, par la Ville de La Pocatière, du projet d'amélioration des infrastructures du boisé Beaupré auprès du Fonds AgriEsprit de Financement agricole Canada (FAC);

QUE la Municipalité s'engage à participer au financement du projet présenté au Fonds AgriEsprit de Financement agricole Canada (FAC) pour répondre au besoin d'amélioration des infrastructures du boisé Beaupré mentionnées dans la présente annexe, sachant que l'utilisation durable des ressources contribue au bon développement des collectivités.

73-03-2018

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON
la levée de l'assemblée à 19 h 36